

# Instrument de conduite 2021-2026 de Jura bernois.Bienne



---

**Approuvé par l'Assemblée des membres le 28.10.2021**

**Actualisé le .....**

**.....**

## **Table des matières**

1	Introduction .....	3
1.1	Association Jura bernois.Bienne .....	3
1.2	Vision 2030 .....	3
1.3	Articulation des planifications stratégiques et opérationnelles de Jb.B .....	4
2	Contenu de l'instrument de conduite .....	5
2.1	Buts de l'instrument de conduite.....	5
2.2	Plan financier 2021-2026.....	5
3	Domaines d'activités et projets .....	8
3.1	Domaines d'activités et projets.....	8
3.2	Synthèse des projets.....	9
3.3	Mise en œuvre des projets .....	11
	Prospérité économique et bonne santé financière.....	11
	Qualité de vie .....	18
	Développement durable .....	22

# 1 INTRODUCTION

## 1.1 ASSOCIATION JURA BERNOIS.BIENNE

L'association Jura bernois.Bienne (Jb.B) a été fondée officiellement le 31 octobre 2018. Née de la fusion des associations régionales Jura-Bienne et Centre-Jura ainsi que de la Conférence des Maires du Jura bernois, elle regroupe les 40 communes du Jura bernois ainsi que Bienne et Evilard.

Au sein de cette association, ce sont les maires des communes qui siègent à l'assemblée et au comité. 5 commissions sont ouvertes à d'autres membres des

exécutifs communaux ainsi qu'à des partenaires régionaux.

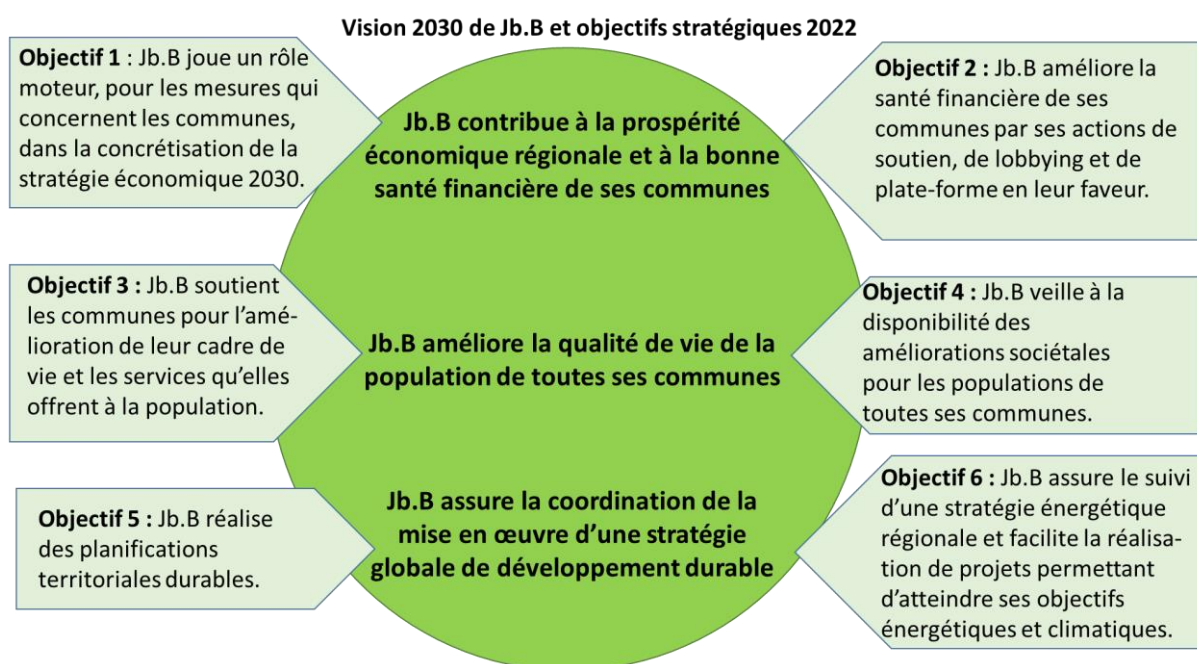
Cette nouvelle structure simplifie le paysage institutionnel du Jura bernois et renforce sa cohérence interne tout en veillant à de bonnes relations avec Bienne et Evilard.

Elle a pour ambition de s'occuper de toutes les problématiques communales pour lesquelles des collaborations ou une régionalisation des tâches et des solutions s'avèrent nécessaires.

## 1.2 VISION 2030

Le comité s'est attelé, dès la création de l'association, à développer une vision pour les actions de l'association. Celle-ci intègre sous un prisme communal les trois piliers du développement durable que sont l'économie, la société et l'environnement.

Les deux principes qui dictent la concrétisation de la vision 2030, sont **la durabilité et la subsidiarité**. Ils sont en cela compatibles avec toutes les planifications d'échelle supérieure de notre état fédéral. Les deux principes qui dictent la concrétisation des objectifs stratégiques 2022 sont **les collaborations intercommunales et la régionalisation**. Ces principes sont à la base de l'action de Jb.B au service de ses communes et de la région. Six objectifs stratégiques ont été définis pour la période 2019-2022 à travers un programme stratégique :



Les deux objectifs stratégiques (1&2) liés à l'économie mettent d'une part l'accent sur l'économie régionale en prenant pour référence la stratégie économique 2030 du Jura bernois tout en focalisant sur le rôle que les communes devront jouer ; d'autre part, sur la santé financière des communes qui est une préoccupation majeure de Jb.B. C'est principalement la commission « politique économique régionale » et le comité qui suivront la réalisation des projets et mesures en lien avec ces deux premiers objectifs stratégiques.

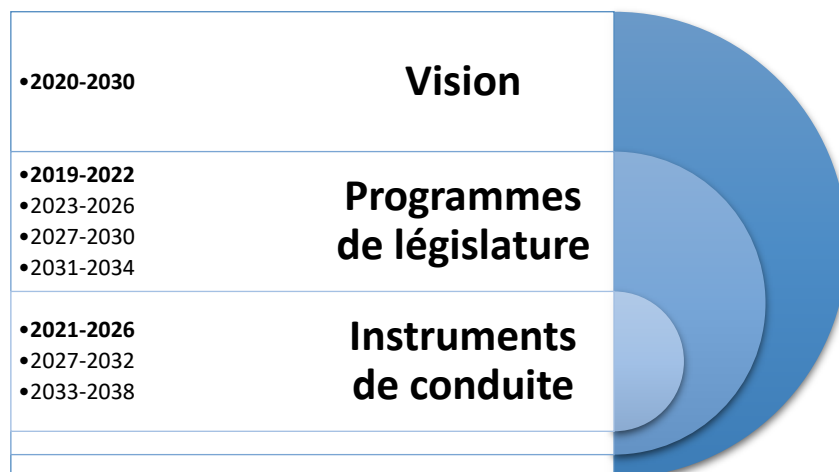
Les deux objectifs stratégiques (3&4) en lien avec la société touchent à l'essence même de l'action politique en général, l'amélioration des conditions-cadres. Il s'agit aussi pour Jb.B de veiller à ce que ces conditions-cadres améliorées concernent toutes les communes. L'ensemble des commissions de Jb.B sont concernées par ces deux objectifs sociétaux, mais des mesures concrètes seront plus particulièrement réalisées par trois d'entre elles « politique et société », « communes-centres » et « communes solidaires ».

Les deux objectifs stratégiques (5&6) en lien avec l'environnement sont liés aux questions d'aménagement du territoire durable et d'énergie. C'est principalement la commission « développement territorial durable » qui suivra les nombreux projets en lien avec cette thématique.

Le comité et le secrétariat sont chargés d'assurer la cohérence et la transversalité de tous les projets qui seront proposés pour atteindre les objectifs stratégiques formulés, lesquels devront être en constantes interactions.

### 1.3 ARTICULATION DES PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES DE JB.B

Le schéma ci-dessous illustre comment se complètent les différentes planifications avec des horizons temporels différents.



La **vision** décrit trois missions principales pour Jb.B sur un horizon long, jusqu'en 2030.

Les **programmes de législature** successifs précisent les priorités sur le court terme, quatre ans, définies par les comités élus successivement.

Enfin, les **instruments de conduite** assurent les liens sur le moyen terme, 6 ans, entre les différents programmes stratégiques de législature et les mesures opérationnelles en cours et à venir.

## 2 CONTENU DE L'INSTRUMENT DE CONDUITE

---

### 2.1 BUTS DE L'INSTRUMENT DE CONDUITE

L'instrument de conduite a pour but de planifier sur le moyen terme les actions de Jb.B. Il est structuré selon les 3 piliers de la vision 2030, soit l'économie, la société et l'environnement.

L'instrument de conduite est un document établissant des mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés par la vision 2030 et par les programmes stratégiques quadriennaux. Ainsi, l'instrument de conduite détaille les actions concrètes à entreprendre par l'association et plus particulièrement son secrétariat. Il synthétise les projets à mener et en rappelle les objectifs. Il s'agit donc d'un document opérationnel.

L'instrument de conduite couvrira chaque fois une législature et demi, assurant ainsi le lien et la transition entre les comités successifs.

Le contenu du chapitre 3 « Activités » est contraignant pour l'association, son comité et son secrétariat.

### 2.2 PLAN FINANCIER 2021-2026

Les statuts de Jb.B inscrivent l'obligation pour l'association d'établir un plan financier :

*Plan financier Art. 26 1 Au moyen d'un plan financier, Jb.B établit les besoins moyens prévisibles pour les cinq prochaines années (commissions et groupes de travail inclus).  
2 Le plan financier doit être remanié et adapté une fois par an avec le budget.*

Pour correspondre à la période couverte par l'instrument de conduite, nous proposons l'établissement de plans financiers sur des périodes de 6 ans, ce qui va au-delà des exigences énoncées par les statuts.

#### Produits

Les recettes ordinaires sont composées des cotisations des communes-membres (env. 205'000.-/an) et des mandats de prestations confiés par le canton de Berne (Beco = 145'000.-/an et OACOT= 50'000.-/an).

Pour la contribution ordinaire des communes, l'objectif est de la maintenir à son niveau de 2.50/hab. jusqu'en 2025. À voir ensuite si le départ de Moutier (= - 18'500.-/an) engendrera la nécessité d'une augmentation de la contribution des communes à 3.-/hab.

Les contributions cantonales devraient être maintenues sur la durée, même si une incertitude pèse sur la contribution du Beco puisque l'ordonnance cantonale sur la NPR dure jusqu'en 2023. Néanmoins, la politique régionale a fait ses preuves et une nouvelle loi devrait être acceptée par les Chambres fédérales pour la période 2024-2031 ; respectivement l'ordonnance cantonale devrait maintenir son soutien aux régions.

Des contrats de prestation avec la CEP (1.50/hab.) et JbT (3.50/hab.) font transiter par Jb.B des contributions des communes à hauteur de respectivement CHF 80'000.-/an et 190'000.-/an. La contribution unique cofinance également le Conseil en énergie (0,50/hab.) et

l'Organe de conduite régional (0,30/hab. → sauf en 2021, 0,50/hab. à cause de la pandémie), qui sont des mandats de Jb.B, à hauteur de CHF 43'000.- environ. Le comité prévoit une stabilité sur toute la durée 2021-2026.

Les autres produits de Jb.B sont issus des mandats et des subventions pour des projets. En tant que région d'aménagement du territoire, Jb.B réalise et met à jour un certain nombre de planifications subventionnées par le Canton. La révision de la CRTU est effectuée tous les 4 ans et fait l'objet d'une subvention à hauteur de CHF 65'000.- (sur 2 ans). Les autres planifications sont plus ponctuelles et donc moins prévisibles. Jb.B table néanmoins sur des rentrées annuelles d'au moins CHF 30'000.- /an pour la période 2021-2026.

Jb.B est mandataire pour les secrétariats de l'OCRég, du Conseil en énergie du Jura bernois, de JbEole SA, du syndicat culture BSJB et de la Conférence régionale des transports. Ces deux derniers mandats sont réalisés en collaboration avec l'association seeland.biel/bienne. Au total, ces mandats pérennes correspondent annuellement à CHF 165'000.- de rentrées. D'autres mandats plus ponctuels sont recherchés afin de compléter le budget en fonction du temps et de la masse salariale de Jb.B. Il s'agit généralement de mandats en lien avec la NPR et des compétences du secrétariat dans ce domaine.

Au total, l'ensemble des recettes annuelles de Jb.B devraient se situer dans une fourchette annuelle comprise entre CHF 840'000.- et CHF 1'000'000.-.

## Charges

L'administration générale engendre annuellement entre CHF 500'000 et 600'000.- de dépenses. La majorité de ces frais de fonctionnement correspond à la masse salariale du secrétariat. Selon les mouvements de personnel prévus, la planification 2021-2026 de la masse salariale est la suivante :

	DIRECTION		COLLABORATEURS		TOTAL
<b>2021</b>	100%	160'000	290%	220'000	<b>380'000</b>
<b>2022</b>	100%	160'000	360%	290'000	<b>450'000</b>
<b>2023</b>	100%	160'000	270%	220'000	<b>380'000</b>
<b>2024</b>	90%	145'000	300%	250'000	<b>395'000</b>
<b>2025</b>	90%	155'000	300%	260'000	<b>405'000</b>
<b>2026</b>	100%	150'000	270%	250'000	<b>400'000</b>

*Explications sur les variations annuelles prévues de la masse salariale :*

*2021 : Afin de pouvoir réaliser les importants mandats pour lesquels des décisions sont tombées au cours du deuxième semestre, le comité a engagé une nouvelle collaboratrice, Aurore Schär, à 60% dès octobre 2021.*

*2022 : Le secrétariat est doté de 5 personnes pour 4,6 EPT pour concrétiser plusieurs grands mandats avant son déménagement à La Couronne à Sonceboz en 2023.*

*2023 : Le secrétariat fonctionne de nouveau avec 4 personnes pour 3,7 EPT.*

*2024 : Première année de préparation de changement de direction. L'actuel directeur est mandaté aux côtés d'une co-direction.*

*2025 : Seconde et dernière année de transition avec la même formule qu'en 2024.*

*2026 : Nouvelle direction à la tête de Jb.B qui fonctionnera avec 4 personnes pour 3,7 EPT.*

Le solde des dépenses de l'administration est composé du loyer des locaux, des frais administratifs et des indemnités pour les membres du comité, des commissions et des groupes de travail.

À côté de cela, un certain nombre de mandats représentent des dépenses non-négligeables, puisque Jb.B mandate à son tour des spécialistes pour réaliser ces tâches. Il s'agit en particulier du Conseil en énergie du Jura bernois et de l'OCRég, pour qui des contributions communales transitent par Jb.B. D'importants montants sont également reversés à la CEP et JbT pour des contrats de prestation (CHF 268'000.-).

Des dépenses diverses correspondent à différents projets soutenus par Jb.B, comme le géoportail régional ou la politique 3<sup>e</sup> âge (anciennement un mandat cantonal). Des autres dépenses plus ponctuelles peuvent être décidées par le comité.

Conformément aux statuts, le Comité directeur décide pour les dépenses non inscrites au budget pour un montant de 10'000 frs par objet, mais au maximum à concurrence de 30'000 frs par an. L'Assemblée des membres est compétente pour des dépenses plus élevées.

#### Récapitulation des produits et charges 2021-2026

Rubriques	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>CHARGES</b>	<b>900'000</b>	<b>994'000</b>	<b>845'000</b>	<b>840'000</b>	<b>855'000</b>	<b>855'000</b>
Salaires	380'000	450'000	380'000	395'000	405'000	400'000
Charges sociales	65'000	75'000	65'000	45'000	50'000	55'000
Comité et commissions	28'000	28'000	30'000	30'000	30'000	30'000
Locaux et frais	35'000	35'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Mandats CEP/JbT	270'000	270'000	270'000	270'000	270'000	270'000
Autres mandats	115'000	126'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Divers	7'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
<b>PRODUITS</b>	<b>900'000</b>	<b>994'000</b>	<b>845'000</b>	<b>840'000</b>	<b>855'000</b>	<b>860'000</b>
Communes Jb.B	207'000	207'000	207'000	207'000	207'000	207'000
Beco	145'000	145'000	145'000	145'000	145'000	145'000
OACOT	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Communes CEP/JBT	270'000	270'000	270'000	270'000	270'000	270'000
Communes Energie/OCRég	54'000	43'000	43'000	43'000	43'000	43'000
CRT/Culture	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000	45'000
Autres mandats	126'000	231'000	82'000	77'000	92'000	92'000
Divers	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000

## 3 DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PROJETS

---

### 3.1 DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PROJETS

Les activités de Jb.B sont nombreuses et variées. Le tableau ci-dessous synthétise les activités en trois domaines selon la vision 2030 et liste les projets principaux qui occuperont principalement Jb.B.



#### Prosperité économique et bonne santé financière

- Nouvelle politique régionale (NPR)
- Bellelay
- Stimulation de la valeur ajoutée circulaire (SVAC)
- Fondation pour le rayonnement du Jura bernois
- Soutien à la CEP et JbT dans leurs tâches régionales
- Tourisme et aménagement du territoire



#### Qualité de vie

- Politique du 3<sup>e</sup> âge
- Naturalisations
- Protection de la population
- Culture
- Coopération régionale
- Collaboration intercommunales



#### Développement durable

- Transports et urbanisation
- Énergie dans les communes
- Politique climatique
- Énergie éolienne
- Approvisionnement et élimination



### 3.2 SYNTHÈSE DES PROJETS

Ces tableaux récapitulatifs La présente synthèse

<b>PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET BONNE SANTÉ FINANCIÈRE</b>			
<b>ECO1</b>	<b>Nouvelle politique régionale (NPR)</b>	Programme de mise en œuvre NPR 2020-2023	E1.1
		Programme de mise en œuvre NPR+ 2024-2027	E1.2
<b>ECO2</b>	<b>Bellelay</b>	Modèle global de fonctionnement futur	E2.1
		Coopérative d'activités et implantation des activités	E2.2
<b>ECO3</b>	<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire (SVAC)</b>	Centrale d'achat et plateforme d'intérêts communautaires (CAPIC)	E3.1
		Mobilité électrique	E3.2
		Filière bois	E3.3
		Économie d'énergie	E3.4
		Écologie industrielle	E3.5
<b>ECO4</b>	<b>Fondation pour le rayonnement du Jura bernois</b>	Projet NPR valorisation du Jura bernois	E4.1
		Bâtiment de la Couronne	E4.2
<b>ECO5</b>	<b>Soutien à la CEP et JbT dans leurs tâches régionales</b>	Contrats-cadre 2020-2023/ 2024-2027	E5.1
<b>ECO6</b>	<b>Tourisme et aménagement du territoire</b>	Étude de base sur les pôles et réseaux touristiques d'importance régionale	E6.1

QUALITÉ DE VIE			
QV1	Politique du 3 <sup>e</sup> âge	Commission politique du 3e âge	Q1.1
QV2	Naturalisations	Cours et tests de naturalisation	Q2.1
QV3	Protection de la population	Organe de conduite régional (OCRég)	Q3.1
QV4	Culture	Co-secrétariat du Syndicat de communes BSJB pour la promotion des activités culturelles	Q4.1
QV5	Coopération régionale	Stratégie régionale pour les élections 2023	Q5.1
		Accompagnement du projet Avenir Berne romande	Q5.2
		Participation à des comités, commissions, etc.	Q5.3
QV6	Collaborations intercommunales	Activités et projets des commissions communes-centres et communes solidaires	Q6.1

DÉVELOPPEMENT DURABLE			
DD1	Transports et urbanisation	Co-secrétariat de la conférence régionale des transports (CRT1) BSJB	D1.1
		Conceptions régionales des transports et de l'urbanisation (CRTU)	D1.2
		Information et coordination en aménagement du territoire	D1.3
DD2	Énergie dans les communes	Conseil en énergie	D2.1
		Plans directeurs communaux de l'énergie	D2.2
DD3	Politique climatique	Conception régionale climat	D3.1
DD4	Énergie éolienne	Plan directeur des parcs éoliens	D4.1
		JbÉole SA	D4.2
DD5	Approvisionnement et élimination	Plan directeur régional extractions, décharges et transports	D5.1

### 3.3 MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Les projets prévus pour la période 2021–2026 sont détaillés dans ce chapitre selon l'ordre de la synthèse du chapitre précédent. Tous les projets doivent être réalisés dans le cadre des moyens financiers à mobiliser, sans dette pour l'association.

Les activités faisant partie des tâches obligatoires d'une conférence régionale ou d'une région d'aménagement du territoire selon la Loi cantonale sur les communes (LCo) sont désignées comme telles dans la cellule dédiée.

#### PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE ET BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

<b>Nouvelle politique régionale</b>		ECO1
<b>Programme de mise en œuvre NPR 2020-2023</b>		E1.1
<b>Objectif</b>		
Mise en œuvre de la nouvelle politique régionale dans le Jura bernois		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche durable	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Promotion économique du canton de Berne	
<b>Étapes</b>		
Réalisation et accompagnement des projets du PMO NPR Jube 2020-2023 Information aux communes et porteurs de projets et accompagnement du montage des projets Projets pilotes NPR-montagne pour préparer l'élaboration du programme de mise en œuvre 2024-2027 Animation de la commission Politique économique régionale qui accompagne toutes les activités NPR		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Management régional : CHF 145'000.- par an  Projets : Parcours Dürrenmatt / TalentiLAB / Parc régional Chasseral-Wyss Center / Via Berna / Valorisation et rayonnement du Jura bernois / Portes ouvertes du terroir / échanges apprentis francophone ; Bâtiment Couronne (prêt) ; SVAC – stimulation de la valeur ajoutée circulaire (projet-pilote NPR-Montagne)  MicroLean LAB / Expo Digger 2.0 / Pro Pulse : Esprit d'entreprendre / Circuits secrets / Flexhost / Centre de compétences ER / AMAI (académie des métiers d'art et d'industrie), ...	Canton : 100%  Les financements des projets font l'objet d'une décision ad hoc pour chaque projet.	

<b>Nouvelle politique régionale</b>		ECO1
<b>Programme de mise en œuvre NPR+ 2024-2027</b>		E1.2
<b>Objectif</b>		
Mise en œuvre de la nouvelle loi de politique régionale (NPR+) dans le Jura bernois		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche durable	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Promotion économique du canton de Berne	
<b>Étapes</b>		
Réalisation de projets-pilotes (ex. SVAC) qui permettront d'apporter des orientations complémentaires à la nouvelle Loi sur la politique régionale (NPR+) Défense d'une politique régionale qui continue de soutenir la compétitivité, mais aussi la transformation de l'économie Élaboration du programme de mise en œuvre 2024-2027 (en 2022 et 2023)		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Gestion régionale : CHF 145'000.- par an	Canton : 100%	
Projets : à préparer	A définir	

<b>Bellelay</b>		ECO2
<b>Modèle global de fonctionnement futur</b>		E2.1
<b>Objectif</b>		
Déterminer les futures activités à déployer sur l'Abbaye de Bellelay et la façon dont elles seront gérées et financées		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet temporaire	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Office des constructions et des immeubles du canton de Berne	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Explorer les activités possibles à déployer sur le site de l'Abbaye de Bellelay ;</li> <li>2. Sélectionner une liste restreinte d'activités à approfondir ;</li> <li>3. Définir la coordination de ces activités entre elles et proposer deux variantes pour un fonctionnement global sur le site de Bellelay ;</li> <li>4. Présenter un rapport global avec les résultats du projet et participer à l'estimation des coûts y relatifs ;</li> <li>5. Etablir des recommandations à l'intention du Canton et une proposition de marche à suivre pour la variante retenue ;</li> <li>6. Collaborer avec l'OIC pour la présentation des différentes étapes prévues.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 30'000.- à 50'000.-	Canton : 100% du mandat Région : prestations supplémentaires non prises en compte	

<b>Bellelay</b>		ECO2
<b>Coopérative d'activités et implantation des activités (projet NPR+ 2024-2027)</b>		E2.2
<b>Objectif</b>		
<p>Accueillir, dès le second semestre 2022, et assurer la gestion temporaire des premières activités à déployer sur le site de Bellelay ;            Elaboration en 2022-2023 du cahier des charges d'un projet NPR+ 2024-2027 qui devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'occupation progressive des bâtiments et surfaces par des activités en conformité avec la stratégie Bellelay ;</li> <li>- Garantir la transition entre une gouvernance cantonale (propriété des lieux) et une gouvernance régionale (coopérative d'activités d'intérêt public) dès 2027.</li> </ul>		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet temporaire	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Office des constructions et des immeubles du canton de Berne / Beco	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la maintenance et l'entretien du site jusqu'à sa reprise par une coopérative d'activités</li> <li>2. Consolider les premières activités qui seront déployées sur le site</li> <li>3. Rechercher des porteurs d'activités qui utiliseront les droits de superficie</li> <li>4 Définir les investissements à réaliser et trouver les partenaires financiers</li> <li>5. Proposer un modèle économique global et rentable</li> <li>6. Etablir les conventions définitives qui seront conclues avec le Canton dès 2027</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
A définir	A définir	

<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire - SVAC</b>		ECO3
<b>Centrale d'achat et plateforme d'intérêts communautaire - CAPIC</b>		E3.1
<b>Objectif</b>		
Faciliter les achats groupés et les échanges de matériel et services entre administrations communales		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche durable	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet-pilote NPR/montagne	Beco	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration d'un site internet ;</li> <li>2. Promotion de cet outil auprès des communes ;</li> <li>3. Commandes de matériel groupé / échanges de services ;</li> <li>4. Pérennisation du site internet et de sa gouvernance.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 50'000.- au total	Beco 40% / Jb.B : 60%	

<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire - SVAC</b>		ECO3
<b>Mobilité électrique</b>		E3.2
<b>Objectif</b>		
Encourager et développer la mobilité électrique dans le Jura bernois à travers la diffusion de bornes de recharge électriques, la construction de couverts solaires en bois, la planification et construction de stations stratégiques de recharge, l'utilisation partagée de véhicules électriques et la transformation progressive des parkings d'entreprises.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche durable	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet pilote NPR/montagne	Beco	
<b>Étapes</b>		
1. Etat des lieux et contacts avec les partenaires nécessaires 2. Coordination avec la conception régionale climat ; 2. Accompagner les réalisations concrètes ;		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 120'000.- au total.	Canton : 40% Jb.B : 50% (personnel) Partenaires : 10%	

<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire - SVAC</b>		ECO3
<b>Filière bois</b>		E3.3
<b>Objectif</b>		
Mettre en valeur la seule matière première du Jura bernois à travers les chauffages à distance, les couverts solaires en bois et une veille stratégique régionale sur le bois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet ponctuel	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet pilote NPR/montagne	Beco	
<b>Étapes</b>		
1. Planifier la ressource régionale bois et la logistique d'approvisionnements pour les futurs chauffages à distance. Mettre en place une structure régionale d'accompagnement et de soutien. 2. Inscrire le projet de couverts solaires en bois dans une réflexion plus globale d'économie circulaire. L'utilisation du bois d'œuvre régional en est une composante, un design régional commun à toutes les installations doit montrer que c'est toute la région qui s'engage et le montage de ces installations doit être le fait de nos entreprises régionales pour lesquelles un cahier des charges sera à respecter. 3. Mettre en place une vielle stratégique régionale pour développer d'autres cycles de produits circulaires liés au bois.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 140'000.- au total.	Canton : 40% Jb.B : 50% (personnel) Partenaires : 10%	

<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire - SVAC</b>		ECO3
<b>Economies d'énergie</b>		E3.4
<b>Objectif</b>		
Inciter et faciliter des travaux de rénovation des anciens immeubles, ainsi que leur qualité.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet ponctuel	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet pilote NPR/montagne	Beco	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inventaire et appréciation des travaux de rénovation sur le long terme aux échelles régionale, puis de villages ou de quartiers pour obtenir des économies d'échelle notamment par rapport aux volumes de commandes de matériaux ;</li> <li>2. Collaboration avec le ceff artisanat pour le développement et la mise en application des formations et techniques d'écobiologie des bâtiments ;</li> <li>3. Evaluation des possibilités de (ré)utilisation de la ressource régionale bois dans les rénovations (fenêtres, toitures, façades, garages,...).</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 40'000.- au total.	Canton : 40% Jb.B : 50% (personnel) Partenaires : 10%	

<b>Stimulation de la valeur ajoutée circulaire - SVAC</b>		ECO3
<b>Ecologie industrielle</b>		E3.5
<b>Objectif</b>		
Réfléchir à différentes formes de circularités, de partages ou de réutilisations envisageables, en particuliers à travers des coopératives d'activités et des zones d'activités du futur.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet ponctuel	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet pilote NPR/montagne	Beco	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coordination avec la conception régionale climat</li> <li>2. Recherches des partenaires communaux et industriels pour des projet-pilotes de mise en œuvre</li> <li>3. Accompagnement des réalisations concrètes</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 40'000.- au total.	Canton : 40% Jb.B : 50% (personnel) Partenaires : 10%	

<b>Fondation pour le rayonnement du Jura bernois</b>		ECO4
<b>Projet NPR valorisation du Jura bernois</b>		E4.1
<b>Objectif</b>		
Développer la notoriété, l'image et l'attractivité économique du Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche durable	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Projet NPR	CEP	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Constituer la fondation à travers un acte authentique ;</li> <li>2. Création d'un positionnement régional et son implantation auprès des institutions et entreprises du Jura bernois ;</li> <li>3. Développement de concepts de valorisation des savoir-faire et compétences régionales au sein du bâtiment la Couronne "porte d'entrée vers le Jura bernois"</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 401'340.-	Canton : 37% CEP : 44% Partenaires : 19%	

<b>Fondation pour le rayonnement du Jura bernois</b>		ECO4
<b>Bâtiment de la couronne</b>		E4.2
<b>Objectif</b>		
Achat et transformation du bâtiment de la Couronne pour en faire « la porte d'entrée du Jura bernois ».		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Fondation	Jb.B, CEP, JbT, Parc Chassral, CMJB	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Achat du bâtiment de la Couronne - 2020</li> <li>2. Réalisation des travaux de rénovation – 2021-2023</li> <li>3. Déménagement des associations dans les nouveaux locaux – 2023</li> <li>4. Animation des lieux</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 5'000'000.- au total	Fondation Jura bernois et dons : 20% Banques : 40% Prêt NPR : 40%	



<b>Soutien à la CEP et JbT dans leurs tâches régionales</b>		ECO5
<b>Contrats-cadre 2020-2023 / 2024-2027</b>		E5.1
<b>Objectif</b>		
Soutenir les associations régionales que sont la Chambre d'économie publique du Jura bernois et Jura bernois Tourisme.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrats de prestation	CEP et JbT	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. En début d'année, Jb.B adresse aux communes du Jura bernois une demande de financement pour les institutions régionales sous la forme d'une contribution unique.</li> <li>2. Lorsque cela est jugé pertinent, Jb.B collabore avec ces associations sur des projets à portée régionale.</li> <li>3. Des membres du comité ou du secrétariat de Jb.B siège dans les comités ou des commissions de la CEP et de JbT.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 268'000.- par an	Communes : 100%	

<b>Tourisme et aménagement du territoire</b>		ECO6
<b>Étude de base sur les pôles et réseaux touristiques d'importance régionale</b>		E6.1
<b>Objectif</b>		
Les pôles et zones touristiques concentrent le développement d'infrastructures et d'offres touristiques.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Planification régionale	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planification subventionnée	OACOT	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration d'une étude de base ;</li> <li>2. Adoption de la planification par l'assemblée générale de Jb.B.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 40'000.- au total	Canton : 50% Jb.B : 50%	

## QUALITÉ DE VIE

<b>Politique du 3<sup>e</sup> âge</b>		QV1
<b>Commission politique du 3<sup>e</sup> âge</b>		Q1.1
<b>Objectif</b>		
Adapter le Jura bernois au défi du vieillissement de la population.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Aucun	ProSenectute	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Organisation du forum 3<sup>e</sup> âge et de la journée d'accueil des nouveaux retraités ;</li> <li>2. Délivrance des certificats de reconnaissance pour appartements avec services ;</li> <li>3. Réalisation de la planification 2022-2026.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 8'000.- par an	Jb.B : 100%	

<b>Naturalisation</b>		QV2
<b>Cours et tests de naturalisation</b>		Q2.1
<b>Objectif</b>		
Centraliser l'organisation des cours et tests de naturalisation dans le Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Convention entre institutions	Communes, CIP, UPJ	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renouveler la convention liant le Centre Interrégional de Perfectionnement, l'Université populaire jurassienne et Jb.B ;</li> <li>2. Planifier les cours et les tests ;</li> <li>3. Récolter les inscriptions.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 2'400.- par an	Jb.B : 100%	

<b>Protection de la population</b>		QV3
<b>Organe de conduite régional</b>		Q3.1
<b>Objectif</b>		
Gérer le secrétariat et la comptabilité de l'Organe de conduite régional du Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Communes	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Collecter les contributions communales ;</li> <li>2. Assurer la gestion administrative et financière de l'organe ;</li> <li>3. Tenir la comptabilité et l'intégrer à celle de Jb.B.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 25'000.- par an	Communes : 100%	

<b>Culture</b>		QV4
<b>Co-secrétariat du Syndicat de communes BSJB pour la promotion des activités culturelles</b>		Q4.1
<b>Objectif</b>		
Gérer le secrétariat du syndicat culture.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation	Syndicat culture BSJB	
<b>Étapes</b>		
1. Assurer la gestion administrative et financière du syndicat.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 7'000.- par an	Canton 50% Communes : 50%	

<b>Coopération régionale</b>		QV5
<b>Stratégie régionale pour les élections 2023</b>		Q5.1
<b>Objectif</b>		
Trois élus au Conseil national pour Jura bernois.Bienne (dont au moins un du Jura bernois et un de Bienne). Augmenter les taux de participation électorale dans les communes du Jura bernois et à Bienne		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Projet temporaire	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Aucun	Projet interne	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les communes se fixent des objectifs d'augmentation du taux de participation électorale pour les prochaines élections fédérale.</li> <li>2. L'assemblée adopte une charte régionale.</li> <li>3. Jb.B fait ressortir les thèmes qui justifient la présence de représentants de Jb.b à Berne.</li> <li>4. Les partenaires réalisent des actions de sensibilisation et de communication.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Indéterminés (travaux internes)	Aucune	

<b>Coopération régionale</b>		QV5
<b>Accompagnement du projet Avenir Berne romande</b>		Q5.2
<b>Objectif</b>		
Assurer, après le départ de Moutier, une administration cantonale francophone moderne, accessible et efficiente Développer, hors des institutions cantonales, des pôles de compétences régionaux complémentaires (Couronne, Bellelay, Bienne,...).		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Aucun	A définir	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Participer, au nom des communes, aux travaux du Canton dans le projet partiel 2 ;</li> <li>2. Développer les pôles de compétences régionaux et leurs complémentarités avec les institutions cantonales ;</li> <li>3. Accompagner la mise en œuvre.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Indéterminés (travaux internes)	Aucune	

<b>Coopération régionale</b>		QV5
<b>Participation à des comités, commissions et groupes de travail</b>		Q5.2
<b>Objectif</b>		
Défendre les intérêts de la région, de ses communes et de ses citoyens dans diverses institutions régionales et cantonales.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Aucun	Groupes de travail cantonaux, Réseau égalité, Parc régional Chasseral, EMJB, Déléguée à la jeunesse, Groupe de réflexion énergie,...	
<b>Étapes</b>		
1. Jb.B siège dans les assemblées, comités, commissions et groupes de travail que son comité juge pertinents. 2. Jb.B est représenté par des membres de son comité ou de son secrétariat et transmet la vision et l'intérêt de ses communes.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Indéterminés (travaux internes)	Aucune	

<b>Collaborations intercommunales</b>		QV6
<b>Activités et projets des commissions communes-centres et communes solidaires</b>		Q6.1
<b>Objectif</b>		
Développer des projets intercommunaux en fonction des différentes typologies communales.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Aucun	En fonction des projets	
<b>Étapes</b>		
1. Les commissions communes-centres et communes solidaires lancent et assurent le suivi d'activités et de projets. 2. Au besoin, elles mettent en place des groupes de travail.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Indéterminés (travaux internes)	Aucune	

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

<b>Transports et urbanisation</b>		DD1
<b>Co-secrétariat de la conférence régionale des transports BSJB (CRT1)</b>		D1.1
<b>Objectif</b>		
Planifier l'offre régionale de transports publics et assurer la défense des intérêts des usagers.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Contrat de prestation pour assurer le secrétariat francophone du syndicat	Conférence régionale des transports	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer la gestion administrative et financière de la CRT1 ;</li> <li>2. Elaborer tous les quatre ans les schémas d'offre régionaux;</li> <li>3. Accompagner les études d'optimisation du réseau de transport public ;</li> <li>4. Collaborer à la planification des investissements du canton.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 36'000.- par an	Conférence régionale des transports : 100%	

<b>Transports et urbanisation</b>		DD1
<b>Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU)</b>		D1.2
<b>Objectif</b>		
Harmoniser le développement des transports et de l'urbanisation au niveau régional.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planification subventionnée	OACOT/TTE	
<b>Étapes</b>		
1. Révision de la CRTU tous les 4 ans sur mandat du canton.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 86'000.- au total	Canton : 75% Jb.B : 25%	

<b>Transports et urbanisation</b>		DD1
<b>Information et coordination en aménagement du territoire</b>		D1.3
<b>Objectif</b>		
Information, conseil, coordination et conciliation dans le domaine de l'aménagement du territoire.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Ordonnance sur le financement de l'aménagement	OACOT	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Examen des PAL et PQ de la région (co-rapports d'examen préalable)</li> <li>2. Conseil et coordination dans le domaine des zones d'activités</li> <li>3. Conseil et coordination dans le domaine des réaménagements de gares / sites de transbordements</li> <li>4. Conseils et coordination dans le domaine de la mobilité douce et mobilité partagée</li> <li>5. Travaux d'information et coordination avec s.b/b</li> <li>6. Mise en œuvre des mesures de la stratégie économique 2030 du Jura bernois</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 50'000.- au total	Canton : 100%	

<b>Énergie dans les communes</b>		DD2
<b>Conseil en énergie</b>		D2.1
<b>Objectif</b>		
Offrir des conseils professionnels et à coûts réduits à la population, aux entreprises et aux communes du Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Mandat de prestation	OEE	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Gestion du mandat 2020-2022 signé avec le conseiller en énergie M. Jean-Luc Juvet ;</li> <li>2. Attribution du mandat 2023-2025.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
Environ CHF 80'000.- par an	Canton : 65% Communes : 30% Privés : 5%	

<b>Énergie dans les communes</b>		DD2
<b>Plans directeurs communaux de l'énergie</b>		D2.2
<b>Objectif</b>		
Soutenir les communes dans la réalisation de plans directeurs énergie permettant d'exploiter de manière optimale les rejets thermiques d'origine locale et les énergies renouvelables.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Planifications ponctuelles	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planifications subventionnées	OEE/OACOT	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demandes formelles de subvention ;</li> <li>2. Organisation des rencontres énergiques ;</li> <li>3. Rédaction des PDCE ;</li> <li>4. Approbation des 4 plans directeurs communaux par les assemblées communales respectives.</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 240'000.- au total	Canton : 50% Communes : 33% Jb.B : 17%	

<b>Politique climatique</b>		DD3
<b>Conception régionale climat</b>		D3.1
<b>Objectif</b>		
Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Jura bernois en orientant les actions des communes et de la population vers d'avantage de durabilité.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Planification ponctuelle	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planification subventionnée	OACOT	
<b>Étapes</b>		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Demande formelle de subvention ;</li> <li>2. Organisation des rencontres énergiques ;</li> <li>3. Réaliser un plan climat orienté sur la mobilité, la biodiversité dans la zone à bâtir et l'énergie ;</li> <li>4. Approbation de la CRC par l'AG de Jb.B ;</li> <li>5. Mise en œuvre des mesures par les communes</li> </ol>		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
CHF 200'000.- au total	Canton : 50% Jb.B : 50%	



<b>Énergie éolienne</b>		DD4
<b>Plan directeur des parcs éoliens</b>		D4.1
<b>Objectif</b>		
Planifier le développement éolien dans le Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche ponctuelle	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planification subventionnée	OACOT	
<b>Étapes</b>		
1. Révision ponctuelle de la planification régionale. Horizon à définir.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
A définir-	Canton : 50% Jb.B : 50%	

<b>Énergie éolienne</b>		DD4
<b>JbÉole SA</b>		D4.2
<b>Objectif</b>		
Permettre une répartition intercommunale des bénéfices de l'énergie éolienne.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche permanente	Volontaire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Société anonyme	Communes actionnaires	
<b>Étapes</b>		
1. Gérer le secrétariat et la comptabilité de la société anonyme. 2. Accompagner la réalisation des parcs éoliens dans les communes actionnaires. 3. Éventuellement rediriger les actions de la SA en cas de non-réalisations de parcs éoliens.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
2'000.-/an-	SA	

<b>Approvisionnement et élimination</b>		DD5
<b>Plan directeur régional extraction, décharge et transport</b>		D5.1
<b>Objectif</b>		
Planifier les carrières et décharges dans le Jura bernois.		
<b>Type d'activité</b>	<b>Tâche pour une CR/Région AT</b>	
Tâche ponctuelle	Obligatoire	
<b>Contrat</b>	<b>Mandataire/partenaire</b>	
Planification subventionnée	OACOT	
<b>Étapes</b>		
1. Révision ponctuelle de la planification régionale. Horizon à définir.		
<b>Coûts</b>	<b>Clé de répartition</b>	
A définir-	Canton : 50% Jb.B : 50%	

Secrétariat Jb.B – Octobre 2021